



Compte-rendu de réunion du :	08-09-2014
Rappel de l'ordre du jour :	
<ul style="list-style-type: none"> Ⓢ Comptes-rendus des 11-06 & 09-07-14 Ⓢ Bilan des épreuves Ⓢ Championnats Nationaux CLM Ⓢ Suivi des Cycloportifs Ⓢ Nouveaux Règlements Nationaux Ⓢ Préparation de la saison C-Cross 2014/2015 Ⓢ Réunion Générale Ⓢ Questions diverses 	

Présents :
Anthony CHAMPTOUSSEL Evelyne ROMASKA Joseph ROUAULT Evelyne VARENGUIN
Non présent(s) :
Franck DONATH Laurent MAUNOIR

I. COMPTE-RENDUS DES 11-06 & 09-07-2014

Il est rappelé que les comptes-rendus des deux précédentes réunions ont été approuvés par la CTD avant la diffusion aux clubs.

II. BILAN DES EPREUVES

Date	Lieu	Participation	Commentaire
20-07	Fontenay-Trésigny	125	RAS
17-08	Crisenoy	184	RAS
31-08	Villeparisis	119	Epreuve des 3 ^{ème} caté : Altercation entre un coureur et un bénévole juge à l'arrivée. Epreuve des GS : Supériorité manifeste d'un coureur. La CTD va envoyer un courrier au Comité de ce licencié.
07-09	Championnats Régionaux CLM	108 Indiv. 15 Equipes	Résultats des coureurs Seine-et-Marnais dans les tableaux suivants.

Catégorie	Nom Prénom Club	Place
F 17/29	COIBION Amélie (SCGT)	1 ^{ère}
F 40 & +	MARTINO Karine (MCO)	1 ^{ère}
F 40 & +	DURU Clothilde (USMV)	2 ^{ème}
M 60 & +	NOBLESSE Jean-Louis (MCO)	1 ^{er}

Catégorie	Nom Prénom Club	Place
M 60 & +	ROMASKA Alain (VCFA)	3 ^{ème}
M 60 & +	PONTES Manuel (VCS)	4 ^{ème}
M 60 & +	GALLOIS Jean-Pierre (MCO)	6 ^{ème}
M 60 & +	FLOREK Jean-Michel (USMV)	7 ^{ème}



Catégorie	Nom Prénom Club	Place
M 60 & +	PETIT André (TAC)	8 ^{ème}
M 60 & +	COLLET Jean-Yves (VCFA)	9 ^{ème}
M 60 & +	PETIT Gérard (VCFA)	11 ^{ème}
M 50/59	AVRIL Jérôme (SCGT)	2^{ème}
M 50/59	DEMARANS François (MCO)	4 ^{ème}
M 50/59	SCHAAF Christian (JSFG)	8 ^{ème}
M 50/59	LOPEZ Alan (JSFG)	11 ^{ème}
M 50/59	MOREL Eric (VCFA)	12 ^{ème}
M 50/59	GOMY Alain (MCO)	14 ^{ème}
M 50/59	DENIS Pascal (USMV)	15 ^{ème}
M 50/59	MENNESSON Michel (JSFG)	16 ^{ème}
M 50/59	BOSCHI Arnaud (VCS)	20 ^{ème}
M 50/59	COSENTINO François (VCS)	24 ^{ème}
M 40/49	DAMAGNEZ Didier (USMV)	4 ^{ème}

Catégorie	Nom Prénom Club	Place
M 40/49	AMORINI Pascal (MCO)	7 ^{ème}
M 40/49	TIERCE Jean-Luc (SCGT)	13 ^{ème}
M 40/49	LOPEZ Bruno (JSFG)	15 ^{ème}
M 40/49	LEGLANTIER Olivier (CCPP)	16 ^{ème}
M 40/49	DUVAL Thierry (USMV)	19 ^{ème}
M 20/29	GILLES Cyril (SCGT)	7 ^{ème}
M 20/29	BOSCHI Loïc (VCS)	10 ^{ème}
M 30/39	ORTIZ Grégory (MCO)	8 ^{ème}
M 30/39	BACH Jérôme (CCPP)	12 ^{ème}
M 30/39	MORENO Gilles (SCGT)	13 ^{ème}
M 30/39	BINET Cyril (MCO)	16 ^{ème}
M 30/39	GABRIEL Jean-Marc (SCGT)	17 ^{ème}
J 15/16	LETISSIER Janis (USMV)	1^{er}
J 15/16	GOUSSARD Arthur (USMV)	2^{ème}

Résultats des coureurs Seine-et-Marnais au championnat régional de CLM Individuel

Catégorie	Noms / Club	Place
17/39	GABRIEL – GILLES – MORENO – GOUPILLEAU (SCGT)	4 ^{ème}
40 & +	NOBLESSE – AMORINI – GOMY – DEMARANS (MCO)	1^{er}
40 & +	PONTES – DAMAGNEZ – GERBIER (USMV)	2^{ème}
40 & +	MENNESSON – SCHAAF – LOPEZ – LOPEZ (JSFG)	5 ^{ème}

Catégorie	Noms / Club	Place
Mixte	COIBION – AVRIL – TIERCE – GUY (SCGT)	2^{ème}
Mixte	MARTINO – GALLOIS – BINET – ORTIZ (MCO)	3^{ème}
Mixte	DURU – DENIS – DUVAL – FLOREK (USMV)	4 ^{ème}

Résultats des coureurs Seine-et-Marnais au championnat régional de CLM par Equipe

III. CHAMPIONNATS NATIONAUX CLM

Sélection des coureurs

Il est rappelé qu'en raison de la proximité du championnat régional de CLM et de la date de clôture des inscriptions pour le championnat national (16/09 00 :00), la CTD a demandé aux coureurs intéressés par une éventuelle sélection de se manifester.



Pour cela, un courrier électronique a été envoyé aux clubs et un message a été publié sur le site de la CTD.

Suite aux réponses reçues, au championnat départemental et au championnat régional, les coureurs sélectionnés sont les suivants :

Jeunes 15/16 ans :

- LETISSIER Janis (USMV)
- GOUSSARD Arthur (USMV)

Féminines 17/29 ans :

- COIBION Amélie (SCGT)

Féminines 40 ans et + :

- MARTINO Karine (MCO)
- DURU Clothilde (USMV)
- CARVAJAL Valérie (ACSL)

Masculins 17/19 ans :

- DOHIN Christopher (SCJC)

Masculins 20/29 ans :

- GILLES Cyril (SCGT)
- BOSCHI Loïc (VCS)

Masculins 40/49 ans :

- AMORINI Pascal (MCO)
- LOPEZ Bruno (JSFG)
- DUVAL Thierry (USMV)

Masculins 50/59 ans :

- LOPEZ Alan (JSFG)
- GOMY Alain (MCO)
- DENIS Pascal (USMV)
- BOSCHI Arnaud (VCS)

Masculins 60 ans et + :

- NOBLESSE Jean-Louis (MCO)
- ROMASKA Alain (VCFA)
- PONTES Manuel (VCS)
- GALLOIS Jean-Pierre (MCO)
- FLOREK Jean-Michel (USMV)

Equipe 40 ans & + :

- AMORINI Pascal (MCO)
- NOBLESSE Jean-Louis (MCO)
- PONTES Manuel (VCS)
- ROMASKA Alain (VCFA)

Equipe Mixte :

- COIBION Amélie (SCGT)
- AVRIL Jérôme (SCGT)
- TIERCE Jean-Luc (SCGT)
- GUY Jean-Yves (SCGT)

Equipe Mixte :

- MARTINO Karine (MCO)
- GOMY Alain (MCO)
- GALLOIS Jean-Pierre (MCO)
- BOSCHI Loïc (VCS)

Equipe Mixte :

- DURU Clothilde (USMV)
- DENIS Pascal (USMV)
- DUVAL Thierry (USMV)
- FLOREK Jean-Michel (USMV)

Tous les coureurs doivent être en possession de leur licence UFOLEP 2014/2015

Anthony Champtoussel est chargée de transmettre aux coureurs le courrier leur annonçant leur sélection.

Préparation du déplacement

Il est rappelé que la CTD prendra uniquement à sa charge les frais d'inscription. Tout autre frais annexe sera à la charge du coureur.

La CTD sera représenté lors de ce week-end par Evelyne Romaska et Joseph Rouault. Ils gèreront la remise des dossards et des maillots.

IV. SUIVI DES CYCLOSPORTIFS

La CTD prend note des mutations suivantes :

- | | | | |
|--------------------|--------------------|---|------------------|
| • LANGLOIS Didier: | JS FERTE GAUCHER | → | US CRETEIL (94) |
| • GERBIER Jacky : | AC POMMEUSE BOISSY | → | UMS VILLEPARISIS |
| • CARON Stéphane : | AC POMMEUSE BOISSY | → | UMS VILLEPARISIS |

La coureur VON STEBUT Tanguy (SCJC) accède à la 2^{ème} catégorie suite à sa victoire à Barbery (60) le 23/08.



V. NOUVEAUX REGLEMENTS NATIONAUX

Les règlements nationaux 2014/2015 pour les activités cyclistes sont disponibles sur le site de la Commission Nationale (www.ufolep-cyclisme.org) ainsi que sur le site de la CTD. Les nouveaux points sont listés en annexe de ce compte-rendu.

VI. PREPARATION DE LA SAISON DE CYCLO-CROSS 2014/2015

Calendrier

A ce jour, le calendrier de Cyclo-cross pour la saison 2014/2015 se compose des épreuves suivantes :

Date	Epreuve	Organisateur	Département
25/10	Bois Le Roi	Team HBS	77
02/11	Ballancourt*	CC Mennecy Villeroy	91
22/11	--	AC Val d'Oise	95
23/11	Everly	RO Villuis Everly	77
29/11	Fay Les Nemours	ALC Souppes Sur Loing	77
07/12	Départemental		77
14/12	Régional	--	
20/12	Fontenay En Parisis*	TS Fontenay	95
21/12	Bréau	RO Villuis Everly	77
11/01	Lardy*	COSR Lardy	91
17/01	Championnat National - Fourmies (59)		
18/01	Championnat National - Fourmies (59)		

**Les données concernant les épreuves hors-Seine-et-Marne sont données à titre indicatif.*

En raison du faible nombre d'épreuves proposées que ce soit au niveau départemental ou régional, il est demandé de faire le maximum pour que deux épreuves ne se fassent pas concurrence un même jour en Ile-de-France.

Règlement départemental

Un projet de règlement départemental est présenté. Après quelques modifications, la CTD le valide. Joseph Rouault propose de le soumettre à la CTR pour s'en servir de base de travail à l'établissement d'un règlement régional. La CTD accepte cette proposition.

Carte Nationale Cyclo-Cross

Le formulaire de demande de carte nationale sera disponible sur le site de la CTD avant la fin du mois. Les demandes seront à adresser à Evelyne Varenguïn.



VII. REUNION GENERALE – ACTIVITES CYCLISTES

La Réunion Générale des Clubs se déroulera le **Samedi 11 Octobre**. Elle se tiendra dans la **salle Marcel Rivière à La Rochette** et débutera à **13h30**.

En amont de cette réunion, la CTD consultera les clubs et les licenciés par l'intermédiaire d'un questionnaire.

La *Soirée des Champions* – récompensant les médaillés des différents championnats nationaux - se tiendra le même jour à 20h à Cesson.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

5

Achat de chronomètres à bande

Suite à un don, la CTD vient d'acquérir deux chronomètres à bande.

Compte-rendu de CTR du 10 Juin

Contrairement à ce qui est inscrit dans le compte-rendu du 10 juin, la demande de dérogation formulée par Jérôme Garot (ACPB) a reçu un avis défavorable de la part de la CTR. Une demande de rectification du compte-rendu sera adressée à la CTR.

Présence des membres de la CTD sur les épreuves de Septembre

14/09 : Mortcerf	:	Joseph Rouault, Anthony Champtoussel
20/09 : Choisy En Brie	:	<i>A définir</i>
28/09 : Fontainebleau	:	Evelyne Varenguin
05/10 : Gretz	:	Joseph Rouault

PROCHAINE REUNION

MERCREDI 8 OCTOBRE – 18H30



REGLEMENTS NATIONAUX 2014/2015
Nouveaux points & Points ayant évolué

CYCLOSPORT & CLM	
PREAMBULE :	
[...]Pour les associations assurées à l'APAC, un dispositif de licence à la journée « Pass'Cyclo » peut être mis en place (voir les délégations départementales) pour les licenciés des autres fédérations dont les catégories sont admissibles à l'UFOLEP (ne concerne pas les non licenciés).	Commentaire CTD77 : Dispositif non –applicable au sein du Comité Départemental de Seine-et-Marne.
A / LICENCE et CARTE « CYCLOSPORT »	
A-3/ LA CARTE CYCLOSPORT [...]La gestion des cartes se fait directement sur le site la CNS.Activités Cyclistes www.ufolep-cyclisme.org (Onglet Gest-Cartes) accessible par les seules personnes possédant le code d'accès personnalisé pour chaque département.	
A-3/2- ACCES A LA CARTE « CYCLOSPORT » UFOLEP [...] Dans tous les cas, doit servir de référence la licence FFC et/ou FSGT que possède le cycliste au moment où il demande la carte CycloSPORT Ufolep. Lorsque la classification déclarée par un coureur FFC et/ou FSGT pose problème, exiger la photocopie de la licence dans la fédération considérée.	
A-3/3 - ACCES DES LICENCIÉ(E)S FFC ET FSGT A LA CARTE « CYCLOSPORT » UFOLEP [...] Les triathlètes appartenant ou ayant appartenu à la FF.Tri, qui sollicitent une carte cycloSPORT, seront classés en 1e catégorie UFOLEP. Par contre, ceux qui ont déjà été licenciés UFOLEP et qui ont une carte cycloSPORT catégorielle, resteront dans la catégorie qui leur a été attribuée	
A-3/3 - ACCES DES LICENCIÉ(E)S FFC ET FSGT A LA CARTE « CYCLOSPORT » UFOLEP [...] Les triathlètes appartenant ou ayant appartenu à la FF.Tri, qui sollicitent une carte cycloSPORT, seront classés en 3e catégorie UFOLEP. Par contre, celles qui ont déjà été licenciées UFOLEP et qui ont une carte cycloSPORT catégorielle (Féminines ou GS ou 3e catégorie), resteront dans la catégorie qui leur a été attribuée.	
A-4/ LA DOUBLE LICENCE Cas particuliers rencontrés chez les double licenciés : a) <i>Tout(e) double licencié(e), classé(e) en « Série Pass'Cyclisme ou Pass'Cyclisme Open FFC » en début de saison, et/ou 2e catégorie FSGT, qui accède à la suite de points marqués à la « Série 3 FFC » et/ou 1e catégorie FSGT, doit à ce moment, choisir sa fédération : l'UFOLEP ou la FFC ou FSGT.</i> A ce moment, le licencié concerné devra faire le choix de la fédération dans laquelle il poursuivra son activité. Il devra en informer l'Ufolep à l'aide du formulaire « Choix FD – CNS.AC » (voir en fin de règlement), rempli en 3 exemplaires. L'un sera adressé au Comité Départemental Ufolep du licencié, le deuxième à la CNS, le licencié conservant le troisième. <i>En aucun cas, le(la) licencié(e) ne pourra, la saison suivante, accéder à la double licence, sauf s'il (elle) est rétrogradé(e) en « Pass'Cyclisme ou Pass'Cyclisme Open FFC ou 2e catégorie FSGT ».</i>	
B / CLASSIFICATION des CYCLOSPORTIFS	
B-1/1 - CATEGORIES DE VALEUR ET CARTES CYCLOSPORT • Grands Sportifs (GS) Les deux catégories GS a) <i>les GS-A : les licenciés classés GS âgés de 64 ans et moins.</i> b) <i>les GS-B : les licenciés classés GS âgés de 65 ans au 31 décembre de l'année civile précédant la saison sportive en cours.</i>	
B-1/1 - CATEGORIES DE VALEUR ET CARTES CYCLOSPORT • 2e catégorie : <i>Sont admis dans cette catégorie, les cycloSPORTIFS adultes à partir de 17 ans : - promus de la 3e catégorie</i>	



- *rétrogradés de la 1e catégorie*
- Les double licenciés FFC catégorie « Pass'Cyclisme » et les double licenciés FSGT « 3e, 4e ... catégories »

B-1/1 - CATEGORIES DE VALEUR ET CARTES CYCLOSPORT

• **1e catégorie :**

Sont admis dans cette catégorie, les cycloportifs adultes à partir de 17 ans :

- *promu(e)s de la 2e catégorie*
- *ou tel qu'indiqué au chapitre B-3*
- *ou concerné(e)s par le chapitre A-3/2*
- Les double licenciés FFC catégorie « Pass'Cyclisme Open»
- Les ex-licenciés FSGT « 2e catégorie »

C / REGLEMENTATION GENERALE DES ACTIVITES

C-1 / CALENDRIER

[...]Possibilité de mettre les calendriers départementaux sur le site de la Commission Nationale et donc de s'inscrire en ligne si l'engagement à l'avance est prévu

C-9 / SECURITE GENERALE

[...]*Au-delà de ces règles spécifiques, prendre en compte les critères du « Règlement Sportif » et notamment le chapitre suivant :*

TITRE III - Organisation des rencontres

Article 10 - l'organisation

Article 11 - la responsabilité de l'organisateur

Article 12 - l'organisation matérielle

Article 13 - la police, la sécurité

Article 14 - les Officiels

Dans tous les cas, se référer aux obligations prescrites sur le site du Ministère des Sports (www.sports.gouv.fr).

D / LES EPREUVES CYCLOSPORT

D-1 / DIFFERENTES EPREUVES

CONTRE-LA-MONTRE - Individuel ou par équipe (Dans ce cas, tous les licenciés composant l'équipe doivent être en possession d'une licence Ufolep de compétition cycloport – Code 26012)

Sont considérées comme CLM, les épreuves de côte courues en individuel.

COURSE DE COTE en peloton. (ce ne sont pas des CLM).

D-2 / CATEGORIES EN VIGUEUR SELON LES EPREUVES

4. Les championnats nationaux UFOLEP :

Les championnats nationaux UFOLEP de contre-la-montre individuel sont ouverts aux licencié(e)s âgé(e)s de 15 ans et plus.

Les championnats nationaux UFOLEP de contre-la-montre par équipes sont ouverts aux licencié(e)s âgé(e)s de 17 ans et plus.

E / LE CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLOSPORT

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

- Indemnisation : (exclusivement réservée aux licencié(e)s âgé(e)s de 18 ans et moins)

RECOMPENSES

Si, dans les catégories « Jeunes 13/14 et 15/16 », le vainqueur est un double licencié, le 1e licencié strictement Ufolep recevra une médaille d'or et un maillot, quelle que soit sa place.



REGLEMENT NATIONAL CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

Règlement spécifique

PREAMBULE

Les épreuves de CLM sont des épreuves chronométrées, ouvertes ou non à tous, qui se pratiquent soit individuellement soit par équipes.

Les non licenciés qui doivent présenter un certificat médical d'aptitude à la compétition cycliste.

- CLM individuel :
- CLM/équipes (de 3, 4... concurrents)
- Gentleman (par 2, par 3, par 4)
- Epreuve de côte courue avec départs séparés (si l'épreuve a un départ groupé, elle est assujettie aux règles des épreuves de cycloport)

LES CHAMPIONNATS NATIONAUX DE CONTRE-LA-MONTRE

ACCUEIL

- Indemnisation : (exclusivement réservée aux licencié(e)s âgé(e)s de 18 ans et moins)

CLASSEMENTS et TITRES

- Individuels:

Attention ! Pour les épreuves individuelles, le titre ne sera attribué que s'il y a au moins huit partants pour les Masculins et 5 partantes pour les Féminines.

CYCLOCROSS

PREAMBULE :

A l'occasion des épreuves de cyclocross, veillons à ce que l'état d'esprit et la philosophie de l'UFOLEP, «Tous les Sports Autrement », soit respectée.

Les compétitions Cyclocross se développent dans le cadre de la pluridisciplinarité sportive, de règle à l'UFOLEP.

Le premier but recherché est l'effort sportif et le dépassement de soi.

Afin de conserver cet esprit désintéressé dans le sport, le vrai sportif ne se cantonne pas dans ce type d'épreuves mais participe également aux autres activités cyclistes organisées dans le cadre de l'UFOLEP et s'efforce de collaborer à l'organisation d'une (ou plusieurs) épreuve(s) proposée(s) par son association ou sa commission départementale.

Ce document régit l'ensemble des dispositions communes aux pratiques du Cyclocross au sein de l'UFOLEP.

- Cyclocross (circuit)
- Cyclocross par étapes

Les épreuves Cyclocross UFOLEP sont ouvertes aux licenciés UFOLEP, aux licenciés des autres fédérations et aux non licenciés (ces derniers devant présenter un certificat médical d'aptitude à la compétition cycliste). En cas d'ouverture, un classement UFOLEP séparé doit obligatoirement être établi et le prix de l'engagement, pour les non licenciés de l'UFOLEP, doit être supérieur au prix de l'engagement des licenciés UFOLEP.

A / LICENCE et CARTE « CYCLOSPORT »

A-3/ LA CARTE CYCLOSPORT

[...]La gestion des cartes se fait directement sur le site la CNS.Activités Cyclistes www.ufolep-cyclisme.org
(Onglet Gest-Cartes) accessible par les seules personnes possédant le code d'accès personnalisé pour chaque département.

A-3/2- ACCES A LA CARTE « CYCLOSPORT » UFOLEP

[...] Dans tous les cas, doit servir de référence la licence FFC et/ou FSGT que possède le cycliste au moment où il demande la carte Cycloport Ufolep.
Lorsque la classification déclarée par un coureur FFC et/ou FSGT pose problème, exiger la photocopie de la licence dans la fédération considérée.



A-4/ LA DOUBLE LICENCE

Cas particuliers rencontrés chez les double licenciés :

a) *Tout(e) double licencié(e), classé(e) en « Série Pass’Cyclisme ou Pass’Cyclisme Open FFC » en début de saison, et/ou 2e catégorie FSGT, qui accède à la suite de points marqués à la « Série 3 FFC » et/ou 1e catégorie FSGT, doit à ce moment, choisir sa fédération : l’UFOLEP ou la FFC ou FSGT.*

A ce moment, le licencié concerné devra faire le choix de la fédération dans laquelle il poursuivra son activité. Il devra en informer l’Ufolep à l’aide du formulaire « Choix FD – CNS.AC » (voir en fin de règlement), rempli en 3 exemplaires. L’un sera adressé au Comité Départemental Ufolep du licencié, le deuxième à la CNS, le licencié conservant le troisième.

En aucun cas, le(la) licencié(e) ne pourra, la saison suivante, accéder à la double licence, sauf s’il (elle) est rétrogradé(e) en « Pass’Cyclisme ou Pass’Cyclisme Open FFC ou 2e catégorie FSGT ».

C / REGLEMENTATION GENERALE DES ACTIVITES

C-1 / CALENDRIER

[...]Possibilité de mettre les calendriers départementaux sur le site de la Commission Nationale et donc de s’inscrire en ligne si l’engagement à l’avance est prévu

C-11 / SECURITE GENERALE

[...]*Au-delà de ces règles spécifiques, prendre en compte les critères du « Règlement Sportif » et notamment le chapitre suivant :*

TITRE III - Organisation des rencontres

Article 10 - l’organisation

Article 11 - la responsabilité de l’organisateur

Article 12 - l’organisation matérielle

Article 13 - la police, la sécurité

Article 14 - les Officiels

Dans tous les cas, se référer aux obligations prescrites sur le site du Ministère des Sports (www.sports.gouv.fr).

E / LE CHAMPIONNAT NATIONAL CYCLOCROSS

ACCUEIL

- Indemnisation : (exclusivement réservée aux licencié(e)s âgé(e)s de 18 ans et moins)

RECOMPENSES

Si, dans les catégories « Jeunes 13/14 et 15/16 », le vainqueur est un double licencié, le 1e licencié strictement Ufolep recevra une médaille d’or et un maillot, quelle que soit sa place.